

FICHE PRODUIT

« OBJECTIF CO2, LES TRANSPORTEURS S'ENGAGENT »



Contact

Mehdi MEKEDDER, Directeur associé
Tél : 06 19 56 18 41
E-mail : mmekedder@actionlean.org

ACTION LEAN

1, rue du Centre
77127 LIEUSAIN

www.actionlean.org

Création : 2009

Couv. Géographique : France

Produit :
Engagements Volontaires Objectif CO2,
Les Transporteurs S'engagent

Objectif : Accompagner les transporteurs dans le déploiement de la démarche « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent » en relation avec l'ADEME. La prestation consiste en 4 étapes :

- L'évaluation
- Le diagnostic CO2 et le plan d'actions
- La signature de la charte avec l'ADEME
- L'accompagnement sur 3 ans

Coût : 800 € HT/jour

Financement à hauteur de 50% par l'ADEME

Durée d'intervention : 5 jours



Présentation générale

Action Lean® est un cabinet de conseil spécialisé dans **le conseil, l'audit, la formation et la gestion de projets en organisation dans les domaines de l'ingénierie logistique et industrielle.**

Fondée en 2009, Action Lean® réunit **des Ingénieurs expérimentés** dans le pilotage de missions de changement et d'optimisation des processus industriels et logistiques.

Formé dans l'industrie automobile aux techniques du **Lean Manufacturing**, chaque intervenant est avant tout un manager opérationnel plaçant les personnes, le client et l'action au cœur de la performance.

Description de l'offre

La mission d'accompagnement des transporteurs dans le déploiement de la démarche « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent » **est structurée et pragmatique.**

En relation avec le transporteur elle consiste à :

Etape n°1 : Préparer le projet : l'évaluation

- Se prononcer sur sa capacité et sa maturité à intégrer la démarche ce qui nécessite de maîtriser et suivre un certain nombre de données
- Définir et mettre en œuvre les moyens humains, financiers et organisationnels nécessaires

Etape n°2 : Réaliser le diagnostic CO2

- Etablir un état des lieux de référence
- Evaluer les gains en carburant et en émissions de CO2 potentiels par la mise en œuvre des actions
- Choisir les actions à mettre en œuvre et définir un plan d'actions
- Définir un objectif de réduction d'au moins un indicateur de performance environnementale (gCO2/t.km...) à atteindre sur une période de 3 ans
- Satisfaire les pré-requis à la signature de la charte

Etape n°3 : Signer la charte

- Transmettre le diagnostic CO2 et le plan d'actions à la DR de l'ADEME (avec copie à la DRE) pour validation par le comité régional de la charte
- Signer la charte

Etape n°4 : Rendre compte de l'avancement de la démarche

- Evaluer régulièrement l'avancement des actions mises en place
- Respecter les engagements pris
- Rendre compte annuellement à la DR de l'ADEME (avec copie à la DRE) de l'avancée du plan d'actions au moyen de la fiche de synthèse de suivi incluse dans le tableur « Engagements volontaires »

.

Caractéristiques de l'offre

Pré-requis	- Aucun
Principales étapes (sur 3 jours)	<ul style="list-style-type: none">- L'évaluation : 4 h- Le diagnostic CO2 et le plan d'actions : 14h- La signature de la charte avec l'ADEME : 3h- L'accompagnement sur 3 ans : 14 h
Supports utilisés	- Outils de diagnostic CO2 « ADEME »
Livrables	<ul style="list-style-type: none">- Etats des lieux de référence- Diagnostic C02- Plans d'actions et objectifs associés- Signature de la charte- Comptes rendus annuelle à destination de l'ADEME
Coût	- 4000 € H.T.
Suivi	- Sous forme de conseil individuel et de suivi annuel

Références

Formation Engagements Volontaires « ADEME » le 03 juillet 2009 à Sofia Antipolis

Amélioration de la performance du site Logistique PSA de Melun Sénart (800 personnes)

Chargé d'enseignements à l'EPF, Université Paris XII

Conseil auprès du cabinet Brain Services pour le déploiement de la démarche Lean au sein d'un groupe de distribution Multiservices.